

Entretien

Faisons connaissance avec...



Nom: Fortuna
Prénom: François
Age: 45 ans
Fonction: secrétaire général adjoint technique
Etat civil: divorcé, une fille
Sport: tennis et basket
Hobbies: piano et voile

Secrétaire général adjoint technique depuis février 2006, vous sentez-vous plutôt de l'étoffe d'un gestionnaire ou d'un technicien ?

Dans les faits, je suis responsable de deux services qui regroupent, l'un la voirie, la circulation/mobilité et les espaces verts, l'autre l'urbanisme, les constructions, les bâtiments et le développement durable. Donc des domaines techniques où ma formation et mon expérience d'architecte sont un atout. Mais au quotidien, mon activité nécessite davantage un goût marqué pour les relations humaines, un sens aigu de la négociation et du dialogue, et un certain talent pour les affaires commerciales.

N'est-ce pas un peu contradictoire comme réponse ?

Absolument pas, car pour tout ce qui est de la gestion technique des réalisations communales, je peux m'appuyer sur deux chefs de service très compétents et toute une série de mandataires spécialisés. Mon rôle correspond plus à un travail de mise en relation, qu'il s'agisse de l'interne ou de l'externe. Gérer des conflits, faire valoir la position de la commune, établir des consensus, argumenter et convaincre, tels sont les aspects primordiaux de mon activité.

Pour un architecte qui a travaillé comme indépendant, cela doit sensiblement vous changer de votre métier de base ?

Oui et non. C'est vrai que j'ai abandonné ma planche à dessin et Autocad, mais dans un certain sens, l'indépendance, je l'ai gardée dans la gestion de mes services. Et l'aspect commercial, savoir vendre une idée, est largement mis à contribution. Je représente la commune dans des commissions cantonales, par exemple au Centre Intercollectivités pour la Maîtrise de l'énergie (CIME), et il m'arrive de remplacer un membre du Conseil administratif avec toute la responsabilité et la sensibilité politique que cela impose.

A vous entendre, on sent que votre activité vous passionne, que vous appréciez ces échanges d'idées, cette grande variété liée à la fonction ?

C'est souvent lors de discussions informelles que naissent les projets. Prenons l'exemple du label Cité de l'énergie. Une simple suggestion émise dans une commission a suffi à lancer la machine. L'idée a fait son chemin et en un peu plus d'une année, Thônex a obtenu le label. Je dois admettre qu'à la base, je ne suis pas un fervent défenseur de l'écologie, mais ma sensibilité s'est peu à peu aiguisée au fil des démarches et je suis maintenant le premier à mettre en avant notre boussole du développement durable, un outil développé en interne et permettant d'évaluer tout projet sous ses trois angles.

Le côté concret du bâtisseur ne vous manque-t-il pas ?

Pas du tout. Pour la simple et bonne raison que je le retrouve encore plus intensément dans ma fonction actuelle, quoique sous une forme quelque peu différente. La finalité de mon activité, c'est le service à la population ; je travaille pour le bien commun. Ce retour très concret est grandement valorisant et paie au centuple tous mes efforts.

Agenda: décembre 2010

- ❑ **2 décembre** | 20h30
Le groupe suisse de hard rock, **Krokus**, revient avec un nouvel opus décoiffant. Après avoir assuré la première partie d'AC/DC à Berne, ils vont enflammer Thônex.
Salle des fêtes.
- ❑ **4 décembre** | 20h30
Gérald De Palmas nous présente son nouvel album où il marie avec finesse et talent son propre style, musiques de films et sonorités électroniques. **Salle des fêtes.**
- ❑ **4 décembre** | 20h30
Comme chaque année, ne manquez pas **Thônœl** et son cortège de saveurs. **Place du Chêne-Vert** (face à la place de Graveson).
- ❑ **7 décembre** | 20h
Rendez-vous au traditionnel **Concert de Noël**. **Eglise de Thônex.**
- ❑ **10 décembre** | dès 18h
Soupe de la Mère Royaume, marmites et autres friandises, déguisez-vous pour la **Fête de l'Escalade** à Thônex. **Salle des fêtes.**
- ❑ **14 décembre** | 20h30
Angels in Harlem Gospel Choir, le chœur d'évangiles le plus célèbre des Etats-Unis, regroupe pour votre plus grand plaisir les meilleurs chanteurs des Eglises noires de Harlem et de New York.
Salle des fêtes.
- ❑ **15 décembre** | 20h30
M. Pokora opère un retour aux sources avec des titres exclusivement en français que pourront reprendre en chœur tous ses fans.
Salle des fêtes.
- ❑ **17 décembre** | 20h30
Entrez dans l'univers de **Sophie Unger** et sa musique pop folk délicate et atmosphérique. **Salle des fêtes.**
- ❑ **18 décembre** | 20h30
Avec l'**Orquesta Aragon** et ses 16 musiciens, c'est toute l'âme de Cuba qui submerge Thônex au rythme des Cha Cha Cha, Rumbas et autres Salsas. **Salle des fêtes.**
- ❑ **24 décembre** | dès 12h
Thônex organise, comme chaque année, le **Repas des personnes seules** à Noël. N'oubliez pas que l'inscription est obligatoire! **Salle des fêtes.**

Partenariat

Une autre école à Thônex

Le Pavillon Mousse vient d'accueillir l'école ARC, une école spécialisée pour des enfants en situation de difficulté ou d'échec scolaire. Son objectif est de permettre un retour rapide à une école ordinaire. Des infrastructures peu pratiques à Chêne-Bougeries d'un côté, une volonté de rentabiliser le site de l'autre, il n'en fallut pas plus pour qu'un accord fut trouvé entre l'ARC et Thônex. Sautant sur cette occasion inespérée, l'école a effectué un réaménagement de qualité en un temps record, le Pavillon Mousse répondant déjà dans les grandes lignes à ses besoins. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 8 octobre en présence de M. Charles Beer, président du DIP. Les autorités thônésiennes se félicitent de cette collaboration qui a permis de trouver des synergies intéressantes, notamment avec le centre de loisirs et la salle de gym du Foron, à la grande satisfaction mutuelle des deux parties.



Mairie de Thônex
58, chemin du Bois-Des-Arts
C.P. 64 - 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires

Lundi - Jeudi: 8h - 12h / 13h30 - 17h30
(vendredi et veille de jour férié: 16h30)

Service passeports / cartes d'identité
Lundi - Jeudi: 9h - 16h30
(vendredi et veille de jour férié: 9h - 16h)

www.thonex.ch



Thônex INFO

N°13 novembre 2010

Edito

Pascal Uehlinger,
Maire

Chères Thônésiennes,
Chers Thônésiens,

Incompétence, stupidité, démagogie. Voilà, pour reprendre la formulation de l'édito publié par Christian Bernet dans la Tribune de Genève du 7 octobre, les qualificatifs adéquats pour décrire le travail de ce journaliste au lendemain du préavis favorable voté par le Conseil municipal au plan localisé de quartier des Communaux d'Ambilly.

Le Conseil administratif a été choqué, et avec lui bon nombre de Thônésiens, par les termes désobligeants, voire injurieux, utilisés par les médias pour décrire la position de la commune vis-à-vis du canton dans ce dossier. Cette méconnaissance totale de la réalité des faits est non seulement une preuve de manque de professionnalisme, mais elle méprise surtout de manière éhontée le travail de longue haleine mené par les autorités thônésiennes, les associations, les investisseurs et tous les autres partenaires impliqués dans ce programme d'urbanisation.

Si le Conseil municipal a émis des réserves à son préavis favorable, d'ailleurs voté à l'unanimité moins une abstention, c'est qu'elles sont tout à fait légitimes. L'état n'a pour l'instant donné aucune garantie quant à l'aménagement d'infrastructures répondant aux énormes besoins de ce nouveau quartier et la question du financement est loin d'être réglée.

Parler de manque de confiance envers le canton dénote une vision unilatérale de la situation, obtenir la réalisation des promesses données en est une autre qui défend le bien de toute une communauté.

Claude Détruche,
Conseiller administratif



Philippe Decrey,
Conseiller administratif



© Photographies
Véronique Bouchette

Le point sur

- ❑ Le dossier des Communaux d'Ambilly
- ❑ La politique culturelle
- ❑ Le système de parcage

Du nouveau dans la commune

- ❑ Obtention du label « Cité de l'énergie »
- ❑ Marché thônésien à la place de Graveson
- ❑ Installation d'une école spécialisée

Ne manquez pas

- ❑ M. Pokora à la salle des fêtes
- ❑ Thônœl et le concert de Noël
- ❑ La fête de l'Escalade

Faites connaissance

- ❑ M. François Fortuna, secrétaire général adjoint technique

Place de Graveson

Marché thônésien tous les vendredis

Le projet de rénovation de la place de Graveson a dû être suspendu en raison de l'évolution des normes en vigueur. La dalle actuelle n'est plus conforme aux nouvelles normes en matière de construction et de nouvelles solutions techniques doivent être recherchées. Une mauvaise surprise ? C'était sans compter l'imagination du Conseil administratif qui a immédiatement sauté sur l'occasion et saisi cette opportunité pour répondre à un souhait de ses communiens : créer un marché thônésien. Dès lors, tous les vendredis de 8 heures à 20 heures, l'espace laissé libre est investi par divers stands où l'on peut se procurer fruits et légumes, poulets, fromages et autres produits frais dans une ambiance sympathique et familiale.

Environnement

Du vert à la journée des concierges

Pour la troisième fois, après les éditions 2005 et 2007, Thônex a organisé, le 12 octobre, la journée des concierges des immeubles locatifs. Dans ce cadre, une séance d'information sur l'environnement et la récupération sélective des déchets a été mise sur pied avec la présence du service cantonal de géologie, sols et déchets. De son côté, la commune a présenté un bilan du traitement et de la valorisation des déchets, notamment des statistiques sur près de 10 ans permettant de se rendre

compte de la formidable progression de la collecte et du taux de recyclage. L'objectif était de sensibiliser les concierges sur l'importance du rôle qu'ils ont à jouer dans ce domaine. Si l'on veut maintenir cette courbe ascendante, l'implication de tous est essentielle, du particulier aux autorités. D'ailleurs, la commune a profité d'annoncer l'ouverture de la voirie le samedi matin et le renouvellement de l'opération calendrier, montrant ainsi sa volonté de contribuer au mieux à l'effort commun.

Sport

Toujours plus fort au Chênois Volley-Ball !

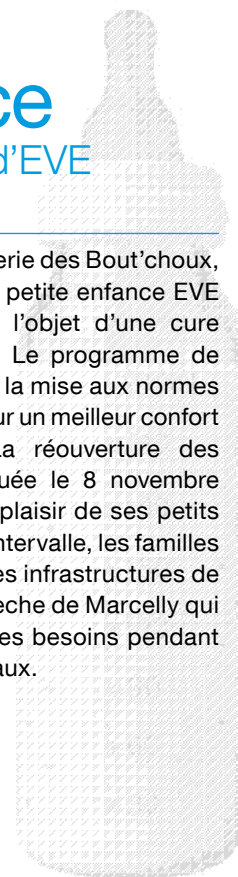
Non content de son titre de vice-champion suisse de LNA, le CS Chênois a remporté la SuperCup de volley-ball en battant Amriswil, pas moins que le champion suisse en titre, par 3-2 ! Cet exploit mérite toutes nos félicitations. Une nouvelle fois, le club chênôis accède donc au championnat d'Europe. Les autorités thônésiennes vous encouragent chaleureusement à les soutenir dans cette expérience européenne et à venir nombreux lors des matches à Sous-Moulin.



Petite enfance

Rénovation d'EVE de Chapelly

Après la halte-garderie des Bout'choux, la structure pour la petite enfance EVE de Chapelly a fait l'objet d'une cure de rajeunissement. Le programme de rénovation intégrait la mise aux normes des installations pour un meilleur confort des utilisateurs. La réouverture des locaux s'est effectuée le 8 novembre pour le plus grand plaisir de ses petits occupants. Dans l'intervalle, les familles ont pu bénéficier des infrastructures de la toute nouvelle crèche de Marcelly qui a permis de gérer les besoins pendant la période des travaux.



Communaux d'Ambilly

Préavis favorable au PLQ

Lors de sa séance du 5 octobre, le Conseil municipal a décidé de préavis favorablement, à l'unanimité moins une abstention, l'adoption du plan localisé de quartier (PLQ) des Communaux d'Ambilly, sous réserve du respect de certaines conditions traitant essentiellement de deux aspects où l'Etat n'a pas donné de garanties suffisantes. Le premier concerne l'exécution de mesures complémentaires sur le réseau routier indispensables pour gérer les problèmes de mobilité. Le second traite du volet financier sous la forme d'une convention liant l'Etat, la commune et les propriétaires privés et ayant notamment pour objet de déterminer la répartition des frais de construction. Il est demandé au Conseil d'Etat de modifier dans ce sens le plan localisé de quartier, faute de quoi, la commune fera opposition à son adoption formelle par le Conseil administratif.



Développement durable

Obtention du label « Cité de l'énergie »

Le 26 octobre, à Berne, lors de la Journée de l'énergie, le maire de Thônex a reçu le label « Cité de l'énergie » pour sa commune. La preuve, s'il en fallait une, que Thônex mène activement une politique énergétique durable. Elle exprime ainsi sa volonté de développer la planification territoriale de la commune à moyen et long terme et s'engage à réduire au maximum les impacts environnementaux, à augmenter l'efficacité énergétique de ses installations, à promouvoir le recours aux énergies renouvelables et à assurer un lien de partenariat avec les acteurs locaux, régionaux et cantonaux. Evaluée sur six domaines clés - développement territorial, installations communales, approvisionnement, mobilité, organisation interne, communication -, la commune a maintenant défini des objectifs pour 2014 assortis d'un cahier des charges et d'une planification pour chaque mesure à mettre en place.

Parcages

Etude au niveau des Trois-Chêne

La problématique des parkings, surtout au centre des agglomérations, touche de plein fouet les Trois-Chêne. Conscientes que la situation n'irait pas en s'améliorant, les trois communes ont décidé de faire front ensemble et de lancer une étude globale sur l'opportunité de placer toute la région en zone bleue. Les résultats de cette étude devraient mener à la formulation d'une demande officielle auprès de l'Etat pour le passage à un système de zone bleue associé à des macarons pour les riverains. Actuellement, seule la Ville de Genève bénéficie de ce système.



Culture

Politique communale en réflexion

5 ans après l'engagement de son Monsieur Culture, la commune a entamé une réflexion sur sa politique culturelle et le fonctionnement de sa cellule « Thônex culture ». Le cahier des charges et les orientations font l'objet d'une remise en question qui pourrait aboutir à un nouvel appel d'offre pour le choix du mandataire. Les partis sont chaleureusement invités à faire des propositions, la commission *ad hoc* planchant déjà sérieusement sur le sujet. A noter que les autorités veulent se donner le temps d'une réflexion de fond et que par conséquent, le système actuel sera encore effectif jusqu'à fin 2011.



Social

Financement d'une école à Haïti

Après l'enveloppe extraordinaire de Fr. 30 000.- attribuée pour répondre, dans un premier temps, aux besoins d'urgence suite au tremblement de terre à Haïti, le Conseil administratif a débloqué un deuxième montant de Fr. 50 000.- pour financer la reconstruction d'une école. En plus de cette contribution sonnante et

trébuchante, une collecte a été organisée afin de rassembler le surplus de matériel scolaire disponible. Cette opération a été coordonnée par la commune en collaboration avec l'Association thônésienne des Amis d'Haïti et s'est soldée par l'acheminement d'un container qui permettra d'équiper l'école une fois reconstruite.